

## TARIFS APPLIQUES AU CIMETIERE INTERCOMMUNAL

### **A COMPTER DU 22 JUILLET 2022**

***(délibération n°2022/09 du 22 juillet 2022)***

1) **Tarifs des concessions concédées :**

	Durée	
	30 ans	50 ans
Tarif concession concédée : dimensions (place de 1 m x 2 m soit 2 m <sup>2</sup> )	<b>180.00 €</b>	<b>300.00 €</b>

2) **Tarif des cases de columbarium :**

	Durée	
	30 ans	50 ans
Tarif case de columbarium (2 places)	<b>400.00 €</b>	<b>600.00 €</b>

3) **Tarif des cavurnes :**

	Durée	
	30 ans	50 ans
Tarif de la cavurne (4 places)	<b>800.00 €</b>	<b>1 200.00 €</b>

4) **Tarif des caveaux 2 places :**

Y ajouter le tarif de la concession

Tarif d'un caveau 2 places	<b>1 300 €</b>
----------------------------	----------------

Le Président,  
Pascal GROSJEAN



SYNDICAT DE GESTION DES  
IMMEUBLES INTERCOMMUNAUX  
DE BERMONT

REPUBLIQUE  
FRANCAISE

DEPARTEMENT DU  
TERRITOIRE DE BELFORT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL SYNDICAL

**SYNDICAT DE GESTION DES IMMEUBLES  
INTERCOMMUNAUX DE BERMONT**

**SEANCE DU 22 JUILLET 2022**

- en exercice : 12  
- présents : 07  
- votants : 07  
- absents : 05

Date de convocation :  
04/07/2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-deux juillet à dix-huit heures, le Conseil Syndical s'est réuni en réunion dans le lieu habituel de ses séances sur la convocation de Monsieur Pascal GROSJEAN, Président.

Présents:

- \* BERMONT : GROSJEAN Pascal, PETITE Patrice, MARTIN Patricia
- \* BOTANS : BLANC Frédéric
- \* DORANS : PERRET Philippe
- \* SEVENANS : RAMEY Eric, TOURNIER Bernard

Absents :

- \* BERMONT : /
- \* BOTANS : WEISS Denis, COLLAS Frédéric
- \* DORANS : KOEHLER Marcelle, ROPELE Anthony
- \* SEVENANS : DUFFET Cyril

Monsieur Bernard TOURNIER a été nommé secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'assemblée, les différents tarifs appliqués dans le cadre de la délivrance de concessions au cimetière.

Il précise que ces tarifs sont pratiqués depuis le 22 juin 2010 pour les concessions, depuis le 14 décembre 2010 pour les cases de columbarium et cavurnes, depuis le 24 novembre 2015 pour les caveaux 2 places et qu'ils nécessitent d'être réexaminés.

Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

**FIXE** à compter du 22 juillet 2022, les tarifs des concessions comme suit :

Tarif des concessions concédées :

	Durée	
	30 ans	50 ans
Tarif concession concédée : dimensions (place de 1 m x 2 m soit 2 m <sup>2</sup> )	180.00 €	300.00 €

Objet :

Tarifs des concessions  
délivrées au cimetière  
intercommunal

Tarifs applicables au 22  
juillet 2022

Délibération  
n° 2022/09

Envoyé en préfecture le 26/07/2022

Reçu en préfecture le 26/07/2022

Affiché le 22/07/2022

ID : 090-259000578-20220722-D\_2022\_09-DE

**Tarif des cases de columbarium :**

	Durée	
	30 ans	50 ans
Tarif case de columbarium (2 places)	400.00 €	600.00 €

**Tarif des caverne :**

	Durée	
	30 ans	50 ans
Tarif de la caverne (4 places)	800.00 €	1 200.00 €

**Tarif des caveaux 2 places :**

Y ajouter le tarif de la concession

Tarif d'un caveau 2 places	1 300 €
----------------------------	---------

Fait et délibéré à BERMONT les jour, mois et an que ci-dessus.  
Pour extrait certifié conforme.

Le Président,  
Pascal GROSJEAN

SYNDICAT DE GESTION DES  
IMMEUBLES INTERCOMMUNAUX  
DE BERMONT